

DEJEPS VOLLEY

UN BREVET PROFESSIONNEL SUR 12 MOIS AVEC NOS FORMATEURS



**Vous êtes éducateur, bénévole, entraîneur impliqué dans la vie de votre club ?
Vous souhaitez vous professionnaliser dans le métier de l'entraînement sport et du développement**



POURQUOI ?

Je souhaite être éducateur sportif et

- m'investir professionnellement dans le milieu associatif et mon club
- être plus efficace dans l'encadrement, l'entraînement au volley
- aider mon club à se structurer, à se développer, à communiquer



COMMENT ?

Une formation :

- réalisée à distance pour une grande partie des apports de connaissances
- en présentiel pour tout ce qui touche à l'activité pédagogique et de terrain
- en alternance dans mon club



OÙ ET QUAND ?

La formation est à recrutement national.

En fonction du nombre et de l'origine géographique des candidats retenus, il pourra être ouvert une session « sud » qui se déroulera partiellement sur Montpellier et Toulouse. A défaut, si une seule session se met en place, les regroupements seront majoritairement réalisés sur Nantes et la région Pays de la Loire.

La formation se déroule, pour un parcours complet, en 700 heures en centre de formation avec :

- **200 heures** de travail réalisées **en distanciel**,
- **500 heures en présentiel** qui comprennent 20 séquences d'une durée de 3 à 5 jours (immersions en CRE, Pôle France masculin, féminin et Beach et équipes nationales Volley Assis)
- **500 heures d'alternance en structure d'accueil** (club, comité, ligue) viennent compléter le programme de formation qui a une durée totale de 1200 heures, soit 75 % d'un temps de travail à temps complet annualisé (1607 heures).

Clôture des pré-inscriptions le **20 avril 2026**, au-delà de cette date aucune candidature ne sera acceptée.



AVEC QUI ?

Organisme de formation : FFVolley

Formateurs : Cadres Techniques de la FFVolley, intervenants extérieurs

Coordonnateurs : Michel LEVI DI LEON - CTS-R Pays de la Loire



PRÉ-REQUIS

- **Diplôme Régional d'Entraîneur 1 (DRE1 VB)**
- Justifier de **2 ans en tant que licencié FF Volley**
- **Certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'encadrement** du volley de moins d'un an.

Avoir l'une des attestations suivantes en cours de validité :

- PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours)
- PSE1 (Premier Secours en Equipe de niveau 1)
- PSE2 (Premier Secours en Equipe de niveau 2)
- AFGSU de niveau 1 et 2 (attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)
- SST (certificat de sauveteur secouriste du travail)

Le candidat doit être en possession des pré-requis au plus tard le 1er jour des tests de sélection

ÉLIGIBLE AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION ET COMPTE PERSONNEL DE FORMATION



ÉCHÉANCIER

Visioconférence d'information - mardi 17 mars 2026 à 18h00 - 19h30 :

Réunion information DEJEPS 2026-2027 | Réunion-Joindre | Microsoft Teams

février 2026	mai 2026	juin 2026	juin 2027
Candidatures	Tests d'entrée et positionnement	Début de formation	Fin de formation

JE M'INSCRIS



<http://tinyurl.com/DEJEPS-Volley>

www.ffvolley.org



Yann LERAY

Responsable Administratif Formation

07 57 80 22 05

yann.leray@ffvolley.org

Michel LEVI DI LEON

CTS-R Pays de la Loire

mlevidileon.dtn@ffvb.org

CFA des métiers du sport et de l'animation

42 rue des Hauts Pavés - 44000 NANTES - 02 51 82 72 08